



www.unac.asso.fr

# A Tous PNC XL AIRWAYS

unacxl@gmail.com

28 août 2015

## CDD à durée indéterminée ?

Nous avons souhaité rencontrer la Direction pour faire le point sur la situation des CDD. 200 PNC effectuent régulièrement des CDD de 3 semaines à 5 mois chez XL Airways, environ 170 PNC CDD dont 20 nouveaux embauchés sont sous contrat cet été.

Types de contrat, critères de rappel des CDD, dossier professionnel et fiches, vols HADJ, titularisations...

Autant de sujets, qu'il nous a paru utile d'expliquer et de mettre en perspective.



### COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES CONTRATS ?

Le critère le plus important est **l'ancienneté**, c'est à dire la date du premier contrat à XL Airways. L'entreprise nous assure que c'est à chaque fois le plus ancien qui est appelé. Le problème, c'est que l'entreprise refuse de rendre publique la liste des PNC CDD avec la date de leur premier contrat.

Cette **LCP** (*liste de classement professionnel*) nous permettrait de vérifier que l'ordre est respecté, et qu'aucun PNC CDD n'est "oublié".

#### BON À SAVOIR

Le fait de refuser un contrat ne remet pas en cause son ancienneté et sa priorité dans la proposition de CDD. En fin de contrat CDD, un entretien sera systématiquement programmé pour faire un bilan sur le dossier Pro. Dans certains cas particuliers de recrutement spécifique, l'ancienneté n'est pas le seul critère :

- ✘ Recrutement Luxair avec nécessité de parler Allemand.
- ✘ Recrutement Air Transat ou Hifyly avec qualif particulière.



### POURQUOI CERTAINS CDD NE SONT-ILS PAS RAPPelés ?

Chaque PNC CDD a un dossier professionnel et lorsque l'entreprise juge qu'il devient insuffisant, le PNC n'est plus rappelé. **2 raisons principales** :

- 🗨 Le non respect des astreintes.
- 🗨 L'accumulation de fiches de suivi négatives.



### LES FICHES, COMMENT ÇA MARCHE ?

Si un CC ou un CCP remplit une fiche sur vous, sachez que vous devrez obligatoirement en prendre connaissance et la signer. Si vous êtes en désaccord avec le contenu, écrivez le sur la fiche avant de la signer. Vous devrez alors demander un entretien avec la Direction du PNC pour expliquer votre point de vue (*Si la fiche concerne un problème de sécurité, la DPNC sera systématiquement informée et un contrôle en ligne sera programmé*).

**L'UNAC est contre le système des fiches.** Nous ne souhaitons pas remettre en question les prérogatives des CC ou des CCP. Pour nous, ils sont parfaitement légitimes et compétents pour détecter et signaler les PNC "hors-normes", que cela soit en bien ou en mal. Par contre, ils ne sont ni recrutés, ni formés, ni rémunérés pour effectuer le suivi managerial des PNC en CDD ou en CDI. On touche là aux prérogatives des instructeurs.

## QUI EST TITULARISÉ ?

L'entreprise nous affirme que la titularisation-parachutage au choix n'existe plus, l'ancienneté est systématiquement prise en compte.

**Là aussi, il nous serait utile de connaître la LCP pour pouvoir le vérifier.**

- ▶ À ancienneté égale, c'est le nombre total de jours de contrat qui départage les PNC.
- ▶ Le second critère dans le processus de titularisation est le dossier professionnel. Il est important de rappeler qu'une fiche négative isolée dans un bon dossier ne suffit pas pour compromettre une titularisation.
- ▶ L'avis des CC et CCP n'est plus demandé pour les titularisations.

## - +CLAIR - VOLS HADJ

Contrairement à ce que vous avez pu entendre, les PNC en CDD ne sont pas "**interdits**" de Vols HADJ. Si la demande est suffisante, ou s'il n'y a pas suffisamment de volontaires parmi les CDI, les CDD peuvent avoir accès à ces vols sur la base du volontariat et de l'ancienneté.

*Cette année, seulement 3 PNC CDI volontaires n'ont pas eu accès à ces vols, faute de place.*

## QUE DEMANDE L'UNAC ?

À l'UNAC, nous souhaitons lutter contre toute forme de discrimination, les PNC en CDD sont des PNC à part entière et ce sont nos futurs collègues CDI.

- ☆ Nous voulons un engagement clair d'XL Airways sur la fidélisation des PNC en CDD, jusqu'à ce qu'ils obtiennent un CDI (*par exemple, tout CDD qui cumule 6 mois de contrat est systématiquement rappelé jusqu'à la titularisation*).
- ☆ Nous voulons une prise en compte de l'ancienneté CDD lors de la titularisation.
- ☆ Nous voulons le retour aux contrats longs de décembre à août (*depuis 2008, XL Airways a trop souvent recours à l'accumulation de contrats courts*).
- ☆ Les visites médicales d'aptitude doivent être prises en charge par l'entreprise.
- ☆ Les stages MDC doivent être rémunérés.
- ☆ Les CDD en stage doivent pouvoir accéder aux Parkings.
- ☆ La LCP des CDD doit être rendue publique.

## ET SI ON FAISAIT NOTRE PROPRE LCP ?

Si tous les PNC en CDD cet été jouent le jeu et participent, l'UNAC est parfaitement en mesure de réaliser cette Liste de Classement Professionnel.

**Aidez-nous à créer la LCP des PNC CDD à XL Airways, cela nous permettra de vérifier que l'ancienneté est strictement respectée, tant pour le rappel en contrat que pour la titularisation.**

**ENVOYEZ-NOUS VOS NOM, PRÉNOM ET DATE DE PREMIER CONTRAT XL AIRWAYS À :**

**unacxl@gmail.com**

**NOUS VOUS ENVERRONS PAR RETOUR MAIL LA LCP AINSI CONSTITUÉE.**

ADHÉSION UNAC 	3, place de Londres	95727 Roissy cdg cedex
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

L'unac propose un tarif réduit pour les adhérents CDD, **moins de 8 €** par mois jusqu'à la titularisation.

Vous pouvez adhérer en ligne [www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)